



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 104-4 Add. 1 (F)

11 février 2010
Original: English

F

Conseil international du Café
104^e session
2 – 4 mars 2010
Guatemala, Guatemala

**Résumé des rapports de situation soumis par
les Agences d'exécution de projet (AEP) sur
les projets en cours de mise en œuvre**

Contexte

L'OIC, en tant qu'organe de contrôle des projets sur le café du Fonds commun pour les produits de base (FCPB), participe au suivi de la mise en œuvre des projets, notamment l'examen de la réalisation des objectifs, l'identification des contraintes et la vérification des dépenses. Le présent document contient le résumé en français du rapport de situation sur deux projets mettant en jeu des pays francophones. Le rapport complet en anglais est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

Annexe IX : Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture – CFC/ICO/30 (AEP : FGCCC/OCIBU)

Annexe X : Renforcer la compétitivité du café africain par l'analyse de la chaîne de valeur – CFC/ICO/43FT (AEP : CABI)

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

**ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE
CULTURES DE DIVERSIFICATION DANS LES RÉGIONS DE CAFÉICULTURE**
CFC/ICO/30

1. Période du rapport: 1 juillet au 31 décembre 2009

2. Évolution de l'exécution du projet

Composante 1 : Évaluation des producteurs participants et de leurs besoins

Activités	Objectifs	Situation actuelle	Observations
Activité 1.1 à 1.4			
Conduire une étude sur les producteurs par les institutions collaboratrices.	Constituer une base de données sur les Producteurs. Sélectionner les producteurs pilotes. Élaborer un cadre de travail avec les institutions participantes.	En Côte d'Ivoire, les comptes d'exploitation des activités d'élevage et de cultures vivrières retenues par les producteurs sélectionnés ont été élaborés : les coûts de production et la rentabilité de ces activités sont connus. Les demandes de prêts de 474 producteurs pour les cultures vivrières et de 80 producteurs pour l'élevage sont confectionnées pour transmission à la banque. Concernant l'intermédiation financière, la convention avec la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire (BACI) a été signée.	

Composante 2 : Développement d'un système adapté et durable de prêt aux producteurs pour la diversification

Activités	Objectifs	Situation actuelle	Observations
Activité 2.1 et 2.2			
Administrer des prêts renouvelables à partir du financement du CFC et sur la base du mécanisme de crédit élaboré.	Accroître les revenus des producteurs et réduire leur dépendance vis-à-vis de l'économie du café.	Au Burundi, le CFC a mis à la disposition du projet 277 960 USD représentant la première tranche du fonds du crédit Revolving. Les prêts pour la saison A ont été distribués à 990 producteurs pour un montant total de 165,500 USD. Les installations des parcelles ont eu lieu en octobre 2009. les principales contraintes rencontrées sont la hausse des prix des semences et engrais ainsi que le transport de ces intrants au moment de la distribution. Pour un suivi efficace des prêts, l'Agence d'exécution (AEP) a signé des contrats de service avec des consultants pour l'élaboration du manuel de procédures et du système informatique de gestion du crédit Revolving destiné aux petits producteurs de café.	Le rapport sur le manuel est en cours d'élaboration.

Composante 7: Coordination, supervision et suivi du projet

Activités	Objectifs	Situation actuelle	Observations
Activité 7.5 et 7.6			
Suivre de près l'exécution du projet, Assurer la supervision annuelle par l'OIC.	Évaluer l'exécution des activités, et faire des recommandations.	Un atelier d'évaluation des activités du Projet a eu lieu à Bujumbura au Burundi du 16 au 18 novembre 2009. Des Représentants du CFC, de l'OIC et de l'AEP en Côte d'Ivoire ont participé à cet atelier.	Le rapport de mission est disponible.
Activité 7.7			
Suivre l'exécution et les décaissements financiers par le CFC.	Mettre à la disposition du projet des ressources et évaluer l'utilisation.	Les rapports financiers de 2009 sont préparés et envoyés au CFC pour réapprovisionnement. De même, les demandes de fonds pour le crédit renouvelable ainsi que celles des consultants sont régulièrement transmises au CFC. En Août 2009, un avenant à l'Accord du projet pour le financement du crédit renouvelable a été initié par le CFC et signé par les 3 parties : CFC, OIC et FGCCC (l'AEP). Le CFC a transféré une partie du fonds du crédit Revolving pour commencer la distribution des prêts aux producteurs.	
Activité 7.8			
Élaborer et soumettre des rapports sur l'état d'avancement du Projet au CFC et à l'OIC.	Rédiger des rapports techniques et financiers en fonction des procédures du CFC.	Les rapports techniques du premier semestre sont disponibles.	

Les activités de juillet à décembre 2009 ont essentiellement porté sur la mise en place des crédits sur le terrain, l'élaboration du manuel de procédures et du système informatique de gestion du crédit renouvelable et de l'atelier d'évaluation des activités de 2009 et de programmation de celles de 2010.

Au Burundi, la première tranche du fonds renouvelable d'un montant de 277 960 dollars EU a été mise en place par le CFC. Pour la saison culturelle A qui couvre la période d'octobre à février, 990 producteurs ont reçu leurs prêts par l'intermédiaire de la banque nationale pour le développement économique (BNDE). Les activités de diversification ont porté sur la pomme de terre, le manioc, le riz, l'arachide, la tomate, l'oignon et le chou pour un montant total de 165,500 dollars EU. Les difficultés rencontrées au cours de cette opération sont relatives à la hausse des prix des semences, des engrais et produits phytosanitaires par rapport aux prévisions. De même, le transport et la distribution des intrants aux producteurs sur leurs sites constituent un goulot d'étranglement à surmonter. La conséquence est la diminution du montant du crédit à distribuer aux producteurs.

Au Burundi, l'emprunteur est l'Union des associations des producteurs de café pour le compte des bénéficiaires. Ces Unions sont organisées autour des stations de lavage. Au total, 12 Unions ont été sélectionnées pour l'ensemble des bénéficiaires.

En Côte d'Ivoire, 474 demandes de prêts pour la production végétale sur le riz, le manioc, l'igname, le maïs, la banane plantain, les cultures maraichères, et 80 demandes pour l'élevage de poulets, de porcs, de lapins et de poissons ont été élaborées pour la banque atlantique de Côte d'Ivoire (BACI) qui va assurer l'intermédiation financière. La première tranche du fonds revolving d'un montant de 500,000 dollars EU a été mise à disposition par le CFC fin octobre 2009. La saison culturale commence en février après la grande saison sèche qui s'étale de novembre à février; les prêts démarreront à partir de cette période.

3. Utilisation des ressources

D'août à décembre 2009, les dépenses de fonctionnement sur le don du CFC s'élèvent à 43,000 dollars EU au Burundi et à 42,950 dollars EU en Côte d'Ivoire. Ces dépenses ne prennent pas en compte les factures soumises par les Coordinations nationales à la comptabilité du CFC à Amsterdam pour des paiements directs par celui-ci.

4. Gestion et coordination du projet

Les conclusions de la mission de supervision du CFC et de l'OIC du 23 au 31 mai 2009, ont recommandé le recrutement de consultant pour l'élaboration du manuel de procédures crédit ainsi que le système informatique de gestion des prêts. L'AEP en accord avec le CFC et l'OIC a sélectionné le cabinet d'informatique en novembre 2009. Le logiciel obtenu permettra au projet et à la Banque d'identifier les producteurs, de suivre la mise en place des prêts, les itinéraires techniques, la production, la commercialisation et le remboursement des prêts.

En août 2009, un Avenant à l'Accord du projet a été signé entre le CFC, l'OIC et l'AEP. L'Avenant a introduit de nouvelles sections relatives au mode de décaissement (2 tranches) de la subvention destinée au crédit renouvelable appelée "Facilité d'assistance technique".

Du 16 au 18 novembre 2009, a eu lieu à Bujumbura au Burundi, l'atelier de l'état d'avancement des activités du projet. Cet atelier a été également l'occasion pour valider le programme des activités et le budget de 2010 pour le Burundi et la Côte d'Ivoire. Il a été marqué par la visite des plantations installées à partir des prêts et l'entretien avec les bénéficiaires à Taba dans la province de Muramvya, et les réunions en salle avec les partenaires du projet d'une part, et d'autre part, le comité de pilotage du projet du Burundi. L'atelier a enregistré 61 participants dont les autorités du Burundi, notamment les représentants de la deuxième Vice-présidence de la République du Burundi, le ministre du commerce et de l'industrie, les représentants du ministère de l'agriculture et de l'élevage, le CFC représenté par Mr Caleb Dengu, l'OIC représenté par M. Denis Seudieu, trois représentants de l'AEP, les représentants des Fédérations et Unions des producteurs de café et des Institutions du Burundi.

5. Prochain programme

A partir de la mise en place effective des prêts, les principales activités à conduire sont : l'élaboration du système informatique de gestion des données des producteurs, la formation des producteurs, l'organisation des producteurs autour des équipements communautaires de transport et de transformation, la construction et la rénovation des entrepôts, l'appui à la commercialisation des produits issus de diversification.

6. Conclusion

L'atelier d'évaluation a permis à tous les partenaires du projet de faire la revue des activités et d'analyser les contraintes. Il a été noté que la deuxième phase du projet qui consiste à distribuer les prêts aux producteurs a effectivement démarré avec la saison A au Burundi.

**RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU CAFÉ AFRICAIN
PAR L'ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR
CFC/ICO/43FT**

- 1. Période couverte par le rapport : juillet à décembre 2009**
- 2. État de mise en œuvre du projet – éléments mis en œuvre pendant la période considérée**

La mise en place des équipes de collecte et d'analyse des données est achevée dans les neuf pays participants. Les points focaux nationaux ont été identifiés dans chaque pays par les ministères compétents, qui à leur tour ont identifié les agents de terrain. Le cofinancement du projet est assuré par la Tanzanie, la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe. Après une formation à la méthodologie de collecte des données au moyen de questionnaires (en anglais ou en français), les agents de terrain ont recueilli des données auprès des diverses parties prenantes. La collecte des données est terminée au Zimbabwe, en Tanzanie et au Ghana, mais était encore en cours en Côte d'Ivoire, en RDC, en Sierra Leone, au Libéria et au Burundi. La collecte de données n'avait pas commencé au Nigéria en raison de l'absence de réponse aux communications du point focal national. Des informations ont également été recueillies à partir de sources secondaires, y compris des rapports précédents et l'internet.

Les données de l'analyse de la chaîne de valeur en provenance du Zimbabwe, de la Tanzanie et du Ghana ont été rassemblées et analysées puis les contraintes et les possibilités ont été identifiées. Des analyses FFPM des sous-secteurs du café ont également été effectuées afin d'évaluer les forces et les faiblesses des sous-secteurs. Ces résultats ont été présentés et examinés lors d'ateliers des parties prenantes nationales au Zimbabwe (29 novembre 2010) et Tanzanie (30 novembre 2010). L'atelier du Zimbabwe a défini une orientation stratégique pour le sous-secteur et a élaboré un plan pour concrétiser cette orientation stratégique. Une orientation stratégique similaire est en cours d'élaboration pour la Tanzanie.

L'Agence de mise en œuvre du projet a effectué deux visites en Côte d'Ivoire en juillet et en octobre pour expliquer les méthodes du projet, faciliter le déblocage du cofinancement et l'échange d'information avec le personnel de l'OIAC. La collecte de données a commencé en décembre et a fait des progrès à la suite des visites. La collecte de données est en cours de finalisation en RDC et les données synthétisées seront examinées lors de l'atelier des parties prenantes nationales qui se tiendra à Kinshasa du 20 au 22 janvier 2010, au cours duquel une

orientation stratégique et un plan seront élaborés. L'atelier devait se tenir en décembre mais a été reporté à la demande du ministre de l'agriculture.

Bien que la totalité des activités du projet ne soit pas terminées, les résultats actuels ont été diffusés lors de diverses manifestations, notamment l'Assemblée générale de l'OIAC qui s'est tenue au Ghana en novembre 2010 ainsi que le 20^e anniversaire du FCPB à La Haye en décembre 2010.

3. Évaluation de l'utilisation des ressources

Financial Analysis for the period between 1st July - 31st Dec. 2009					
ITEM	BUDGET (USD)	Actual Expenditure - Nov'08 to June '09	Actual Expenditure July '09 to Dec'09(USD)	Total Expenditure (USD)	Variance (USD)
PERSONELL	40,000.00	23,333.33	16,666.67	40,000.00	-
COLLABORATOR	45,500.00	22,750.00	15,925.00	38,675.00	6,825.00
DIRECT COSTS	24,500.00	3,159.31	19,532.90	22,692.20	1,807.80
TOTAL	110,000.00	49,242.64	52,124.56	101,367.20	8,632.80

Les fonds ont été pratiquement épuisés, sauf en ce qui concerne le solde impayé à Café Africa (6 825 dollars EU) qui sera versé après la présentation du rapport final (couvrant la Tanzanie et la RDC) à CABI Africa. Les dépenses de personnel ont été totalement utilisées. Comme indiqué dans les recommandations (ci-dessous), des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer les frais de voyage, en particulier pour recueillir des informations et participer à des ateliers dans les pays participants. Le cofinancement dans les pays participants a principalement servi à organiser les ateliers des parties prenantes nationales.

4. Évaluation de la coordination et de la gestion du projet

La coordination de ce projet a été très difficile. Les fonds étant limités, les communications avec les points focaux nationaux et les agents de terrain dans les neuf pays participants ont été limitées à des courriels et appels téléphoniques. Les communications entre l'Agence de mise en œuvre du projet, Café Africa et les pays participants pourraient être améliorées. L'Agence de mise en œuvre du projet a été contrainte de faire un certain nombre de visites non prévues au budget dans divers pays afin de permettre des discussions et l'explication des méthodes du projet. L'absence de mise en œuvre des activités déjà expliquées lors de ces visites a retardé davantage la finalisation du projet. Tous ces facteurs ont rendu difficile la mise en œuvre du projet et, partant, sa coordination.

5. Effets sociaux et environnementaux de la mise en œuvre du projet

Une augmentation des recettes de la vente de café de qualité supérieure devrait améliorer les revenus des caféiculteurs. Aucun effet négatif n'est prévu sur l'environnement.

6. Planification prévisionnelle de la mise en œuvre du projet

A la suite d'une visite à l'OIAC en juin, un plan d'activités a été élaboré pour la période allant jusqu'en novembre 2009. Toutefois, les contraintes susmentionnées ont nuit à la mise en œuvre intégrale de ce plan. L'Agence de mise en œuvre du projet a écrit à l'OIAC pour suggérer des moyens d'exécution des activités restantes du projet (voir ci-dessous).

7. Conclusions et recommandations

En dépit des difficultés, des succès encourageants ont été obtenus et les perspectives de progrès futurs sont bonnes. Les collaborateurs ont une meilleure compréhension de l'étude et de leurs rôles spécifiques. Les retards sur le terrain ont été en partie dus à des circonstances indépendantes du projet. Toutefois, il est essentiel que toutes les données recueillies soient analysées et évaluées par les parties prenantes pour définir des orientations stratégiques pour les quatre pays où les études détaillées sont menées (Zimbabwe, RDC, Tanzanie et Côte d'Ivoire). Les données provenant des trois autres pays (Libéria, Sierra Leone et Burundi) devraient compléter ces résultats pour donner une image représentative des contraintes et des possibilités en Afrique.

Afin de s'assurer que toutes ces informations sont reçues et incorporées dans la proposition panafricaine finale devant être élaborée, une prorogation du projet jusqu'en mars 2010 est recommandée.

LISTE DES ACRONYMES EMPLOYÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AEP	Agence d'exécution de projet
FCPB	Fonds commun pour les produits de base
FGCCC	Fonds de garantie des coopératives café cacao
BACI	Banque Atlantique de Côte d'Ivoire
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Économique
OCIBU	Office du café du Burundi
OIAC	Organisation interafricaine du café